



N° de résolution
ou annotation



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN,
TENUE LE LUNDI 19 JANVIER 2026 À 18 H 30.**

La présente **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité d'Ormstown a lieu le **lundi 19 janvier 2026, à 18 h 30**, à l'Hôtel de Ville situé au 5, rue Gale à Ormstown.

La séance sera diffusée en différé sur la chaîne YouTube en cliquant sur le lien prévu à cet effet, sur le site internet de la Municipalité au www.ormstown.ca.

En aucun temps durant la séance du conseil, il ne sera toléré que quiconque manque de respect envers un membre du conseil ou envers un employé(e), soit en paroles ou en gestes.

L'article 158 du *Code Municipal du Québec* prévoit que le maire ou la mairesse préside les séances du Conseil.

L'article 159 du *Code Municipal du Québec* stipule que le maire ou la mairesse qui préside une assemblée du conseil, maintient l'ordre et le décorum durant la séance.

Le maire ou la mairesse qui préside peut ordonner l'expulsion de toute personne qui trouble l'ordre durant la séance du conseil. Le fait que la loi mentionne que les séances du conseil sont publiques, ne signifie pas que les séances du conseil soient des réunions du public où il est possible de dire n'importe quoi, n'importe quand. Donc, il ne sera pas toléré qu'un citoyen dans la salle, ne perturbe d'aucune façon le déroulement de la séance. Quiconque interrompt les procédures durant la séance sera expulsé de la salle du conseil.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

Présences:

Absences:

Le Maire : Philippe Besombes
Conseiller 1 : René Gauthier
Conseiller 2 : Jacques Guilbault
Conseillère 3 : Jane Fairhurst
Conseiller 4 : Michel André Émond
Conseillère 5 :
Conseiller 6 : Robert Greig

Valérie Taillefer

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Philippe Besombes, et la Greffière et Directrice des affaires juridiques, M^e Antonina Roudavina, sont également présents.

Tous les membres du Conseil présents attestent avoir reçu l'avis de convocation incluant l'ordre du jour dans le délai prescrit.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Allocution du maire

La séance est déclarée ouverte par le maire à 18h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Robert Greig
APPUYÉ par le conseiller Michel André Émond
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, le maire ne votant pas;

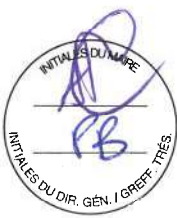
D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Allocution du maire;

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



N° de résolution
ou annotation

3. PROCÈS-VERBAUX

- 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er décembre 2025;
- 3.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2025 concernant le budget;
- 3.3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2025 concernant les règlements de taxation;
- 3.4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2025;

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL

- 4.1. Liste des comptes à payer au 19 janvier 2026;
- 4.2. Ouverture des soumissions et l'octroi du contrat pour les services professionnels comptables spécialisés en audit financier (2026, 2027, 2028);
- 4.3. Acceptation d'une aide financière gouvernementale et autorisation de signature de la convention d'aide financière : Programme (PAVL) 2026-2027 – Volet Redressement-Sécurisation;
- 4.4. Indexation annuelle;
- 4.5. Transaction Quittance;
- 4.6. Attestation et reddition de comptes des travaux effectués dans le cadre du programme de subvention PAVL PPA-CE;
- 4.7. Renouvellement du mandat de services juridiques spécialisés;

5. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 5.1. Adoption du règlement 1-2025 établissant les taux de taxation et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2026;
- 5.2. Adoption du règlement 44-2025 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire;
- 5.3. Avis de motion pour le projet de règlement 171-2026 établissant les règles de constitution et de régie interne des comités municipaux;
- 5.4. Avis de motion pour le projet de règlement 131-2026 concernant les animaux domestiques et les chiens dangereux;
- 5.5. Avis de motion pour le projet de règlement 39-2026 sur la tarification des services municipaux;

6. CONSEIL MUNICIPAL

- 6.1. Aucun sujet à traiter;

7. TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

- 7.1. Aucun sujet à traiter;

8. SÉCURITÉ INCENDIE

- 8.1. Service de sécurité incendie - Rapport mensuel de décembre 2025;

9. URBANISME

- 9.1. Permis émis – décembre 2025;
- 9.2. Nomination des membres citoyens au comité consultatif d'urbanisme;
- 9.3. Demande d'appui à la CPTAQ visant l'aliénation d'une partie du lot 5 805 839 pour l'usage récréative (golf);

10. LOISIRS ET CULTURE

- 10.1. Renouvellement de l'offre de cours de cardio vitalité;
- 10.2. Livestock Breeders Association (LBA) demande une lettre d'appui des courses hippiques, une exigence de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ);
- 10.3. Renouvellement de l'offre de cours de danse country;
- 10.4. Nomination d'un membre du conseil municipal comme représentant au Réseau BIBLIO de la Montérégie;
- 10.5. Demande programme de subvention PAFIRSPA (Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air) – acceptation de l'offre de services de la firme AEDIFICA pour l'accompagnement de la municipalité à une demande de subvention;

11. COMMUNICATION

- 11.1. Renouvellement de l'entente de partenariat avec Éditions Média Plus Communication (EMPC) pour la production du calendrier municipal pour les années 2027, 2028 et 2029;

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDES

- 12.1. Aucun sujet à traiter;

13. VARIA

- 13.1. Aucun sujet à traiter.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation
26-01-002

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er décembre 2025

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller René Gauthier
APPUYÉ par la conseillère Jane Fairhurst
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, le maire ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1er décembre 2025 tel que présenté, tous les membres du conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

26-01-003

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2025 concernant le budget

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller René Gauthier
APPUYÉ par la conseillère Jane Fairhurst
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, le maire ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 décembre 2025 concernant le budget, tel que présenté, tous les membres du conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

26-01-004

3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2025 concernant les règlements de taxation

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Robert Gauthier
APPUYÉ par la conseillère Jane Fairhurst
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, le maire ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 décembre 2025 concernant les règlements de taxation, tel que présenté, tous les membres du conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

26-01-005

3.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2025

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Robert Gauthier
APPUYÉ par la conseillère Jane Fairhurst
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, le maire ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 décembre 2025, tel que présenté, tous les membres du conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

26-01-006

4.1 Approbation des opérations financières

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Robert Greig
APPUYÉ par le conseiller Jacques Guilbault
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, chacun des membres du conseil attestant avoir pu prendre connaissance de la présente liste et avoir reçu réponse à leurs questions;

D'APPROUVER la liste des opérations financières et un décompte de la marge de crédit - projet Rang des Boteaux, en date du 19 janvier 2026, jointes au présent procès-verbal à **l'Annexe A**, pour des montants respectifs de 1,037,395.73 \$ et 386,621.55 \$.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

26-01- 007

4.2 Ouverture des soumissions et l'octroi du contrat pour les services professionnels comptables spécialisés en audit financier (2026, 2027, 2028)

ATTENDU QUE la Municipalité a lancé un appel d'offres public visant l'obtention de services professionnels de comptables pour la vérification/audit des états financiers de la Municipalité;

ATTENDU QU'une seule soumission de BCGO s.e.n.c.r.l. a été a été reçue, analysée, et jugée conforme et la plus avantageuse pour la Municipalité, conformément aux critères prévus aux documents d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Guilbault

APPUYÉ par le conseiller Michel André Émond

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, le maire ne votant pas;

QUE le conseil prenne acte de l'ouverture des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour les services professionnels de comptables – vérification/audit des états financiers de la Municipalité d'Ormstown pour les années 2026, 2027 et 2028;

QUE le conseil municipal octroie le contrat à la firme BCGO s.e.n.c.r.l., pour un montant total de 101 055 \$, taxes applicables en sus, conformément aux documents d'appel d'offres et à la soumission déposée;

QUE le conseil municipal autorise le maire et le directeur général, ou en leur absence toute autre personne légalement habilitée, à signer le contrat et tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

QUE la dépense afférente soit imputée au poste budgétaire prévu à cet effet.

ADOPTÉE

26-01-008

4.3 Acceptation d'une aide financière gouvernementale et autorisation de signature de la convention d'aide financière : Programme (PAVL) 2026-2027 – Volet Redressement-Sécurisation

ATTENDU QUE par lettre datée du 22 décembre 2025, le ministre des Transports et de la Mobilité durable a confirmé l'octroi à la Municipalité d'Ormstown d'une aide financière maximale de 3,704,749 \$ pour la réalisation du projet de réfection routière, Programme (PAVL) 2026-2027 – Volet Redressement-Sécurisation (référence au dossier no NGE77363);

ATTENDU QUE cette aide financière est conditionnelle à la signature d'une convention d'aide financière déterminant les modalités de versement ainsi que les obligations de la Municipalité;

ATTENDU QUE la signature de ladite convention est requise afin de permettre le versement du premier paiement correspondant à 70 % de l'aide financière accordée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Jane Fairhurst

APPUYÉ par le conseiller Jacques Guilbault

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, le maire ne votant pas;

D'ACCEPTER de l'aide financière maximale de 3,704,749 \$ accordée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), Volet Redressement-Sécurisation et la signature de la convention d'aide financière décrite ci-dessus;

QUE Le conseil municipal s'engage à respecter l'ensemble des conditions, obligations et modalités prévues à la convention d'aide financière décrite ci-dessus, incluant celles relatives à la réalisation des travaux, à la reddition de comptes et aux normes de visibilité gouvernementale;

QUE le conseil municipal autorise le maire et le directeur général de signer ladite convention d'aide financière, ainsi que tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation
26-01-009

4.4 Indexation annuelle

ATTENDU QUE le coût de la vie connaît une augmentation soutenue;

ATTENDU QUE les politiques et règlements en vigueur relatifs aux conditions de travail des employés prévoient une indexation annuelle basée sur le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada pour l'année précédente;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller René Gauthier

APPUYÉ par la conseillère Jane Fairhurst

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, le maire ne votant pas;

D'APPROUVER l'indexation annuelle prévue lors de l'adoption du budget, soit une indexation de 2 % que cette indexation annuelle soit rétroactive au 1er janvier 2026;

D'APPROUVER ET D'AUTORISER l'application des nouvelles modalités de rémunération aux contrats de travail des employés concernés, incluant l'ajustement, le cas échéant, des avantages sociaux affectés par la présente;

D'AUTORISER, par la présente, la directrice des ressources humaines à fixer et à finaliser, pour et au nom de la Municipalité, les modalités d'indexation annuelle, ainsi qu'à signer tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

QUE la dépense découlant de la présente résolution soit imputée conformément aux crédits prévus au budget.

ADOPTÉE

4.5 Transaction Quittance

ATTENDU QUE la Municipalité et l'employé 970 se sont entendus sur la conclusion d'une entente de départ à l'amiable;

ATTENDU QUE les parties ont convenu de consigner par écrit, en date du 8 janvier 2026, les modalités de cessation d'emploi de l'employé 970;

EN CONSÉQUENCE,

il est **PROPOSÉ** par le conseiller Michel André Émond

APPUYÉ par le conseiller Robert Greig

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, le maire ne votant pas;

DE MANDATER la directrice des ressources humaines à signer, pour et au nom de la municipalité, la transaction et quittance concernant les modalités de fin d'emploi de l'employé 970;

D'ACCEPTER et RATIFIER la transaction et quittance soumise par la directrice des ressources humaines;

D'AUTORISER le directeur général et la directrice des ressources humaines à poser tous les actes nécessaires afin de donner suite aux engagements de la municipalité découlant de ladite transaction.

ADOPTÉE

4.6 Attestation et reddition de comptes des travaux effectués dans le cadre du programme de subvention PAVL PPA-CE

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

26-01-010

26-01-011



N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS,

il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Guilbault

APPUYÉ par la conseillère Jane Fairhurst

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, le maire ne votant pas;

QUE le conseil approuve les dépenses d'un montant de 18 600\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire prévu à cet effet.

ADOPTÉE

26-01-012

4.7 Renouvellement du mandat de services juridiques spécialisés

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown juge opportun de poursuivre l'analyse externe en matière de gestion des ressources humaines débutée le 3 décembre 2025, afin d'assurer un traitement impartial et conforme aux exigences légales;

ATTENDU QUE la firme CM LEX CONSEIL INC. a présenté une nouvelle offre de services datée du 14 janvier 2026, proposant de compléter la réalisation de l'analyse de dossiers en cours;

ATTENDU QUE la Municipalité juge pertinent de retenir ces services spécialisés conformément aux conditions proposées, afin d'assurer un traitement impartial et conforme aux exigences légales;

EN CONSÉQUENCE,

il est **PROPOSÉ** par le conseiller Michel André Émond

APPUYÉ par la conseillère Jane Fairhurst

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire ne votant pas;

QUE la Municipalité d'Ormstown octroie un mandat à CM LEX CONSEIL INC. pour la réalisation du complément d'analyse en matière de ressources humaines;

QUE les honoraires pour ce mandat soient autorisés jusqu'à concurrence de 28 000\$ plus taxes et débours applicables.

ADOPTÉE

26-01-013

5.1 Adoption du règlement 1-2026 établissant les taux de taxation et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2026

ATTENDU QUE le conseil municipal doit, pour chaque exercice financier, fixer par règlement les taux de taxation, les compensations et les tarifs applicables, ainsi que les modalités de paiement;

ATTENDU QUE le règlement no 1-2026 a été préparé afin d'établir les taux de taxation et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2026;

ATTENDU QU'un avis de motion et dépôt du présent règlement a été donné conformément à la loi;

EN CONSÉQUENCE,

il est **PROPOSÉ** par le conseiller René Gauthier

APPUYÉ par le conseiller Jacques Guilbault

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire ne votant pas;

DE PRENDRE ACTE du dépôt et de la présentation du règlement 1-2026 établissant les taux de taxation et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2026;



N° de résolution
ou annotation

26-01-014

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103SPC

D'ADOPTER le règlement 1-2026 établissant les taux de taxation et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2026, tel que présenté, dispense complète de lecture étant faite considérant que chacun des membres du Conseil atteste que ledit règlement a été porté à leur attention et qu'ils ont eu le temps d'en comprendre le sens et la portée;

QUE le règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

5.2 Adoption du règlement 44-2025 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire

ATTENDU QUE le conseil municipal doit assurer une gestion saine et rigoureuse des finances municipales et exercer un contrôle adéquat des dépenses et des engagements financiers;

ATTENDU QUE la loi prévoit que le conseil municipal adopte un règlement établissant les règles de contrôle et de suivi budgétaire;

ATTENDU QU'un avis de motion et dépôt du présent règlement a été donné conformément à la loi;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Robert Greig

APPUYÉ par le conseiller Michel André Émond

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire ne votant pas;

DE PRENDRE ACTE du dépôt et de la présentation du règlement 44-2025 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire;

D'ADOPTER le règlement 44-2025 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, tel que présenté, dispense complète de lecture étant faite considérant que chacun des membres du Conseil atteste que ledit règlement a été porté à leur attention et qu'ils ont eu le temps d'en comprendre le sens et la portée;

QUE le règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

5.3 Avis de motion pour le projet de règlement 171-2026 établissant les règles de constitution et de régie interne des comités municipaux

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Jane Fairhurst à l'effet qu'à une séance subséquente de ce conseil, le projet de règlement 171-2026 établissant les règles de constitution et de régie interne des comités municipaux sera déposé.

5.4 Avis de motion pour le projet de règlement 131-2026 concernant les animaux domestiques et les chiens dangereux

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Robert Greig à l'effet qu'à une séance subséquente de ce conseil, le projet de règlement 131-2026 concernant les animaux domestiques et les chiens dangereux sera déposé.

5.5 Avis de motion pour le projet de règlement 39-2026 sur la tarification des services municipaux

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller René Gauthier à l'effet qu'à une séance subséquente de ce conseil, le projet de règlement 39-2026 sur la tarification des services municipaux sera déposé.

6. CONSEIL MUNICIPAL

Aucun sujet à traiter.

7. SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

Aucun sujet à traiter.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Service de sécurité incendie - Rapport mensuel.

Le conseil prend acte du dépôt du rapport du service incendie de la Municipalité d'Ormstown pour le mois de décembre 2025.



N° de résolution
ou annotation

9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

9.1 Liste des permis émis – décembre 2025.

Le conseil prend acte du dépôt de la liste des permis émis pour le mois de décembre 2025.

26-01-015

9.2 Nomination des membres citoyens au comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU QUE le conseil municipal a procédé à un appel public de candidatures afin de pourvoir des postes de membres citoyens au sein du Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE cinq (5) candidatures ont été reçues et analysées par l'administration municipale conformément aux critères d'admissibilité et de sélection établis;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de l'analyse et des recommandations formulées à la suite du processus de sélection;

EN CONSÉQUENCE,

il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Guilbault

APPUYÉ par la conseillère Jane Fairhurst

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire ne votant pas;

DE NOMMER :

Kenneth Dolphin

Michel Dubuc

Michaël Bachant-Dubois

à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

DE FIXER la durée du mandat à deux (2) ans, soit du 19 janvier 2026 au 31 décembre 2028, ou jusqu'à ce que le conseil procède à une nouvelle nomination.

ADOPTÉE

26-01-016

9.3 Demande d'appui à la CPTAQ visant l'aliénation d'une partie du lot 5 805 839 pour l'usage récréative (golf)

ATTENDU QUE la demande adressée à la Municipalité concerne l'aliénation d'une parcelle de terrain mesurant 64,83 mètres de largeur sur 35,43 mètres de profondeur, de forme triangulaire, d'une superficie de 1 148,4 m², issue du lot 5 805 839 afin d'être jointe au lot 5 805 843;

ATTENDU QUE la demande est formulée en tenant compte de l'aménagement et de l'utilisation du terrain de golf existant tels qu'ils étaient depuis sa création, antérieurement à l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) en 1978;

ATTENDU QUE la parcelle visée correspond à une portion de terrain actuellement intégrée au parcours de golf et occupée par l'allée de jeu du 17^e trou;

ATTENDU QU'aucun changement d'usage n'est projeté et que l'utilisation récréative demeurera identique à la situation existante;

ATTENDU QUE le club de golf et certains de ses aménagements ont déjà fait l'objet d'autorisations formelles de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, laquelle a reconnu la compatibilité de tels usages dans ce secteur;

ATTENDU QUE la demande n'a aucun impact sur l'homogénéité des environs ni sur les pratiques agricoles existantes;

ATTENDU QUE la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la Municipalité d'Ormstown ainsi qu'au Schéma d'aménagement de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE le conseil municipal doit se prononcer par voie de résolution afin de permettre le dépôt de la demande à la CPTAQ;

EN CONSÉQUENCE,

il est **PROPOSÉ** par la conseillère Jane Fairhurst

APPUYÉ par le conseiller René Gauthier

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire ne votant pas;

D'APPUYER la demande visant à obtenir de la Commission de protection du territoire agricole du Québec une autorisation d'aliéner une partie du lot 5 805 839 afin qu'elle soit jointe au lot 5 805 843, pour la pleine jouissance et l'utilisation du club de golf situé sur le territoire de la Municipalité d'Ormstown.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

26-01-017

10. CULTURE

10.1 Renouveaulement de l'offre de cours de cardio vitalité

ATTENDU QUE le cours de cardio vitalité est offert gracieusement par la municipalité à la population d'Ormstown depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE ce cours est bien apprécié des participants et contribue à la promotion des saines habitudes de vie;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite assurer une meilleure visibilité et accessibilité à cette activité auprès de la population;

EN CONSÉQUENCE,

il est **PROPOSÉ** par le conseiller Michel André Émond

APPUYÉ par le conseiller Robert Greig

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire ne votant pas;

DE DÉFRAYER les coûts de chaque cours de cardio vitalité, de 85\$ pour 19 cours du 15 janvier au 22 mai 2026 pour un montant total de 1,615 \$;

QUE les activités de cardio vitalité fassent l'objet d'une diffusion et d'une promotion adéquates, notamment par les moyens de communication de la Municipalité, afin d'en assurer la visibilité et de favoriser la participation citoyenne;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire : 02-701-20-490.

ADOPTÉE

26-01-018

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103SPC

10.2 Livestock Breeders Association (LBA) demande une lettre d'appui des courses hippiques, une exigence de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ)

ATTENDU QUE Livestock Breeders Association (LBA) organise des courses hippiques chaque automne depuis plus de cinquante (50) ans, lesquelles constituent un événement fort populaire dans la région;

ATTENDU QUE la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) exige, pour l'année 2026, que les organisateurs des courses du Circuit régional des courses de chevaux du Québec (CRCCQ) fournissent une lettre de leur municipalité attestant que celle-ci ne s'oppose pas à la tenue de ces courses;

ATTENDU QUE la LBA a sollicité l'appui de la Municipalité afin de satisfaire à cette exigence de la RACJ;

ATTENDU QUE la décision d'appuyer ou non la tenue des courses hippiques relève de la compétence du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Guilbault

APPUYÉ par la conseillère Jane Fairhurst

et résolu à la majorité des membres du conseil présents, le maire ne votant pas;

D'APPUYER la tenue des courses hippiques organisées par la Livestock Breeders Association (LBA) dans le cadre du Circuit régional des courses de chevaux du Québec (CRCCQ);

D'AUTORISER la direction générale à rédiger et à transmettre, au nom de la Municipalité, une lettre attestant que la Municipalité ne s'oppose pas à la tenue desdites courses, conformément aux exigences de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation
26-01-019

10.4 Offre de cours de danse country

ATTENDU QUE la demande pour la tenue de cours de danse country est en forte progression dans la région depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE ce type d'activité de loisirs s'inscrit parfaitement dans le cadre du plan d'action de la politique familiale municipale et qu'il n'exige aucun coût de la part de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

il est **PROPOSÉ** par le conseiller Robert Greig

APPUYÉ par le conseiller Michel André Émond

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire ne votant pas;

DE RENOUVELER l'offre de cours de danse country pour la période du 15 janvier au 19 mars 2026, à raison de dix (10) cours, lesquels se tiendront au Centre récréatif;

D'AUTORISER la location gratuite de la salle du Centre récréatif pour la tenue desdits cours, conformément aux modalités usuelles de location de salle, l'entreprise assumant la gestion des inscriptions et des opérations afférentes;

DE DEMANDER que l'activité fasse l'objet d'une diffusion et d'une promotion adéquates par les moyens de communication de la Municipalité, afin d'en assurer la visibilité et de favoriser la participation citoyenne.

ADOPTÉE

26-01-020

10.4 Nomination d'un membre du conseil municipal comme représentant au Réseau BIBLIO de la Montérégie

ATTENDU QUE la Municipalité est membre du Réseau BIBLIO de la Montérégie;

ATTENDU QUE la Municipalité doit désigner un représentant officiel à titre de Représentant désigné, afin d'agir en son nom, à l'Assemblée générale Réseau BIBLIO de la Montérégie, notamment pour les questions relatives à la bibliothèque municipale;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite confier ce mandat au maire de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Guilbault

APPUYÉ par le conseiller René Gauthier

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire suppléant ne votant pas;

DE NOMMER le maire, Philippe Besombes, représentant officiel de la Municipalité d'Ormstown auprès du Réseau BIBLIO de la Montérégie.

ADOPTÉE

26-01-021

10.5 Demande programme de subvention PAFIRSPA (Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air) – acceptation de l'offre de services de la firme AEDIFICA pour l'accompagnement de la municipalité à une demande de subvention

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

ATTENDU QUE ce programme vise à soutenir financièrement les municipalités dans la réalisation de projets d'infrastructures récréatives, sportives et culturels;

ATTENDU QUE la Municipalité désire être accompagnée dans la préparation et le dépôt de sa demande de subvention afin d'en maximiser les chances d'acceptation;

ATTENDU QUE la firme Aedifica a soumis une proposition de services professionnels visant l'accompagnement de la Municipalité dans le cadre de ladite demande de subvention;

EN CONSÉQUENCE,

il est **PROPOSÉ** par la conseillère Jane Fairhurst

APPUYÉ par le conseiller René Gauthier

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire ne votant pas;



N° de résolution
ou annotation

D'ACCEPTER la proposition de services professionnels de la firme Aedifica, au coût maximal de 14,190\$ plus les taxes applicables, relativement à l'accompagnement de la Municipalité dans la préparation et le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

D'AUTORISER la direction générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

QUE la dépense afférente soit imputée au poste budgétaire prévu à cet effet.

ADOPTÉE

11. COMMUNICATION

26-01-022

11.1 Renouvellement de l'entente de partenariat avec Éditions Média Plus Communication (EMPC) pour la production du calendrier municipal pour les années 2027, 2028 et 2029;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite continuer de publier et de distribuer un calendrier municipal à l'intention de ses citoyens;

ATTENDU QUE ce calendrier constitue un outil de communication important, notamment pour la diffusion des dates clés et des jours de collecte des matières résiduelles, et qu'il est fort apprécié par la population;

ATTENDU QUE les frais de distribution du calendrier sont assumés par la Municipalité et représentent un coût approximatif de 350 \$, prévu au budget;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite renouveler l'entente de partenariat avec EMPC pour les années 2027, 2028 et 2029, conformément aux modalités proposées;

EN CONSÉQUENCE,

il est **PROPOSÉ** par le conseiller Robert Greig

APPUYÉ par la conseillère Jane Fairhurst

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire ne votant pas;

DE RENOUVELER l'entente de partenariat avec Éditions Média Plus Communication (EMPC) pour la production du calendrier municipal pour les années 2027, 2028 et 2029;

D'AUTORISER le directeur général ou la responsable des communications à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente de partenariat ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire prévu à cet effet.

ADOPTÉE

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDES

Aucun sujet à traiter

13. VARIA

Aucun sujet à traiter

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes).

La période de questions a une durée de 30 minutes.

Il est demandé aux citoyens qui se présentent de s'identifier et de se limiter à poser une question. Si le temps le permet, il sera possible de poser une seconde question.

Les questions relatives au service d'urbanisme qui font état d'une situation particulière, autre que celles indiquées sur l'ordre du jour de la séance actuelle, seront transférées à la direction générale qui prendra rendez-vous avec la personne concernée. Les membres du conseil n'ont pas accès aux données des divers dossiers et n'ont pas à se prononcer sur le travail du personnel.

Questions :

Aucune question n'a été posée.



N° de résolution
ou annotation

26-01-023

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Guilbault
APPUYÉ par la conseillère Jane Fairhurst
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents;

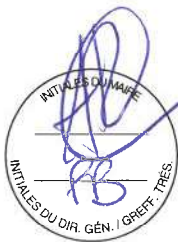
QUE la séance est levée à 19 :05

ADOPTÉE

Philippe Besombes
Maire

M^e Antonina Roudavina
Greffière

ANNEXE A



N° de résolution
ou annotation

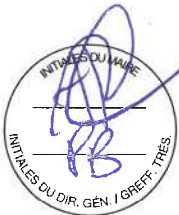
Formules d'Affaires CCL (416) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103SPC

N° fourn.	Nom fournisseur	N° achat	Date eff.	Description	Solde
1050	2547-0857 QUÉBEC INC. (infotech)	202590092	2025-01-16	CRÉDIT - Annulation 6 licences Sygem	(3 532,04 \$)
1050	2547-0857 QUÉBEC INC. (infotech)	202590093	2025-01-16	Frais expédition Papeterie 2025 (Purolator)	124,06 \$
1050	2547-0857 QUÉBEC INC. (infotech)	202590735	2025-02-27	Installation licence - module requête Garage 201	106,36 \$
1050	2547-0857 QUÉBEC INC. (infotech)	202591224	2025-05-13	contrat Sygem 1Mai au 31Dec 2025-Dir.Tra.Public	344,93 \$
1050	2547-0857 QUÉBEC INC. (infotech)	202591349	2025-05-23	Ajout de poste pour lience- Comptable	212,71 \$
1050	2547-0857 QUÉBEC INC. (infotech)	202591350	2025-05-23	Appel pour mise à jour de taxation	371,67 \$
1050	2547-0857 QUÉBEC INC. (infotech)	202591642	2025-07-11	Installation licence - RH	106,36 \$
1050	2547-0857 QUÉBEC INC. (infotech)	202591643	2025-07-11	Contrat entretien - RH - juillet à déc. 2025	294,34 \$
1050	2547-0857 QUÉBEC INC. (infotech)	202591837	2025-07-29	Consultation paie - RH	233,98 \$
1050	2547-0857 QUÉBEC INC. (infotech)	202591883	2025-08-19	Contrat d'entretien 25-08-01 au 25-12-31	490,09 \$
1050	2547-0857 QUÉBEC INC. (infotech)	202591884	2025-08-19	Installation licence -Loisirs, comm, ing,	319,07 \$
1050	2547-0857 QUÉBEC INC. (infotech)	202591981	2025-08-22	Formation RH - Vérif. Et Budget - 1H15	265,89 \$
1050	2547-0857 QUÉBEC INC. (infotech)	202593069	2025-12-16	Acquisition logiciel Acces territoire	6 416,39 \$
1050	2547-0857 QUÉBEC INC. (infotech)	202593072	2025-12-16	Formation Taxation - Cindy	304,69 \$
2965	9386-0120 QUÉBEC INC	202592830	2025-11-30	1 container - écocentre - 3 semaines - Nov. 2025	3 104,33 \$
2997	9483-3100 QUÉBEC INC.	202592831	2025-11-22	Rep. Pompe poste principal des égouts	951,43 \$
2997	9483-3100 QUÉBEC INC.	202592832	2025-11-28	Fabrication couvercle pour les étangs - usine épuration	896,81 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592833	2025-11-14	52,687 L - Essence VEH #32	76,34 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592834	2025-11-17	205,96 L - Essence VEH #36	387,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592835	2025-11-19	103,778 L - Essence VEH #33	195,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592836	2025-11-21	43,835 L - Essence VEH #34	85,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592837	2025-11-25	48,504 L - Essence VEH #39	94,05 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592838	2025-11-28	50,036 L - Essence VEH #35	97,02 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592839	2025-12-01	61,888 L - Essence VEH #34	120,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592840	2025-12-01	98,836 L - Essence VEH #33	191,64 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592841	2025-12-02	42,200 L - Essence VEH #34	78,03 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592842	2025-12-03	70,322 L - Essence VEH #34	130,03 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592843	2025-12-04	135,208 L - Essence VEH #33	250,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592844	2025-12-05	108,167 L - Essence VEH #34	200,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592845	2025-12-07	94,607 L - Essence VEH #33	174,93 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592846	2025-12-08	120,347 L - Essence VEH #33	222,52 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592847	2025-12-08	124,392 L - Essence VEH #34	230,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592848	2025-12-09	65,214 L - Essence VEH #43	94,50 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592849	2025-12-10	57,873 L - Essence VEH #305	107,01 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592850	2025-12-10	135,208 L - Essence VEH #34	250,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592851	2025-12-11	81,125 L - Essence VEH #33	150,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592852	2025-12-11	180,097 L - Essence VEH #34	333,00 \$



N° de résolution
ou annotation

3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592853	2025-12-12	157,381 L - essence VEH #34	291,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592854	2025-12-15	158,464 L - Essence VEH #34	293,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592855	2025-12-16	81,133 L - Essence VEH #34	150,01
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592856	2025-12-16	69,013 L - Essence VEH #42	100,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592857	2025-12-17	81,450 L - Essence VEH #32	118,02 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592858	2025-12-17	96,728 L - Essence VEH #33	178,85 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592859	2025-12-18	42,212 L - Essence VEH #34	78,05 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592860	2025-12-19	41,408 L - Essence VEH #42	60,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592861	2025-12-20	37,873 L - Essence VEH #205	70,03 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592862	2025-12-22	50,047 L - Essence VEH #34	90,03 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592863	2025-12-23	66,705 L - Essence VEH #34	120,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592864	2025-12-23	111,173 L - Essence VEH #30	200,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592865	2025-12-23	111,173 L - Essence VEH #30	200,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592866	2025-12-24	166,785 L - Essence VEH #34	300,05 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592867	2025-12-25	53,954 L - Essence VEH #34	115,05 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592868	2025-12-27	117,842 L - Essence VEH #34	212,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592869	2025-12-27	71,480 L - Essence VEH #42	100,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592870	2025-12-28	65,960 L - Essence VEH #32	92,28 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592871	2025-12-28	71,696 L - Essence pour Génératrices	128,98 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592872	2025-12-28	98,673 L - Essence pour Génératrices	177,51 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592873	2025-12-29	20,586 L - Essence VEH #21	37,03 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592874	2025-12-29	185,107 L - Essencer VEH #34	333,01 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592875	2025-12-29	22,235 L - Essence VEH #21	40,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592876	2025-12-30	49,020 L - Essence VEH #39	88,19 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592877	2025-12-30	119,509 L - Esssence VEH #34	215,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592878	2025-12-30	22,235 L - Essence VEH #21	40,00 \$
3063	9534-8702 QUÉBEC INC. (Petro Canada)	202592879	2025-12-30	55,586 L - Essence VEH #35	100,00 \$
2793	ADN COMMUNICATION	202592880	2025-11-30	Alertes Municipales - Nov. 2025	88,13 \$
1018	ALI EXCAVATION INC.	202592881	2025-11-21	Dépôt de béton armé	496,69 \$
1537	AL-JO CHAUSSURES	202592882	2025-11-07	Alain Robidoux - Bottes CSA	258,68 \$
1537	AL-JO CHAUSSURES	202592883	2025-12-04	Alain Robidoux - Rubber Noir	72,42 \$
3064	ARTELIA CANADA INC.	202592884	2025-11-19	Étude géotechnique Réf. Des rues - Résó 25-02-065	22 995,00 \$
1854	BCGO S.E.N.C.R.L.	202592886	2025-11-20	Formation et support technique - Résó 25-08-237	3 983,8
1854	BCGO S.E.N.C.R.L.	202592887	2025-11-20	Formation et support technique - Résó 25-08-237	2 273,64 \$
2853	BOHEMEN JAMIE (ENR.)	202592990	2025-11-21	Réparation porte du garage - Écocentre	431,16 \$
2853	BOHEMEN JAMIE (ENR.)	202592991	2025-11-21	Puit St-Paul - 78 hrs - Construction cabanon	6 277,63 \$



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103SPC

2853	BOHEMEN JAMIE (ENR.)	202592992	2025-11-21	Puit St-Paul-fenêtres,loc formes béton,mélangeur ciment	1 144,32 \$
2317	BOIVIN & GAUVIN INC.	202592885	2025-12-18	Lances Turbojet et Ultrajet - Pompiers	3 904,10 \$
2413	BOTTIER DU CINQ (LE)	202592888	2025-11-26	Nancy Gouin - Manteau avec bande	201,73 \$
2413	BOTTIER DU CINQ (LE)	202592889	2025-11-26	Nancy Gouin - LOGO format pochette	33,92 \$
2413	BOTTIER DU CINQ (LE)	202592890	2025-11-26	Xavier Lavallée - Pantalons, Kangourou, chemises...	494,06 \$
2413	BOTTIER DU CINQ (LE)	202592891	2025-11-26	Xavier Lavallée - Broderie - Logo et Bandes refs.	273,64 \$
2413	BOTTIER DU CINQ (LE)	202592892	2025-12-20	Nanct Gouin - Botte caoutchouc CAP	139,63 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592893	2025-12-04	13,3 L - Essence VEH #21	23,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592894	2025-12-04	123,4 L - Essence VEH #34	215,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592895	2025-12-05	57,2 L - Essence VEH #35	99,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592896	2025-12-05	15,0 L - Essence VEH #21	26,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592897	2025-12-08	43,3 L - Essence VEH #305	75,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592898	2025-12-08	21,9 L - Essence VEH #21	36,80 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592899	2025-12-09	238,8 L - Essence VEH #30	413,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592900	2025-12-10	86,7 L - Essence Voirie	150,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592901	2025-12-10	16,7 L - Essence VEH #21	29,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592902	2025-12-11	20,4 L - Essence VEH #21	35,30 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592903	2025-12-11	13,3 L - Essence VEH #21	23,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592904	2025-12-11	Essence VEH #21	22,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592905	2025-12-12	18,1 L - Essence Voirie	31,15 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592906	2025-12-12	202,4 L - Essence VEH #33	350,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592907	2025-12-12	19,6 L - Essence VEH #21	34,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592908	2025-12-12	62,2 L - Essence VEH #32	89,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592909	2025-12-12	101,2 L - Essence VEH #35	175,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592910	2025-12-15	15,0 L - Essence VEH #21	26,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592911	2025-12-16	Essence - VEH #21	40,98 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592912	2025-12-16	Essence - VEH #39	106,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592913	2025-12-18	63,0 L - Essence VEH #35	109,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592914	2025-12-22	13,8 L - Essence VEH #21	24,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592915	2025-12-23	Essence VEH #21	35,00 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202592916	2025-12-24	61,3 L - Essence VEH #35	106,00 \$
1005	CRSBP MONTERÉGIE INC.	202592917	2025-11-11	FRAIS pour livre endommagé	44,65 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592918	2025-11-19	Puit St-Paul - Huile, poignée, Vis	30,91 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592919	2025-11-19	CLOU de finition - Moulures Sous-Sol H.-V.	15,55 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592920	2025-11-20	Achesif T-Usage - pr moulures Sous-Sol H.-V.	11,83 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592921	2025-12-21	Puit St-Paul - Clapet, coude, manchon, equette...-	44,62 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592922	2025-11-21	Bois traité pr élever bte à sel - VEH #39	95,04 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592923	2025-11-24	2 rallonges ext. Pr bloc moteur des camions - Voirie	101,16 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592924	2025-11-25	Lame abrasive, tubem meule - Garage 138 A	48,21 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592925	2025-11-26	Composé a joints - Centre récréatif	41,82 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592926	2025-11-28	Verrou et clé pour porte Maire - H.-V.	21,79 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592927	2025-11-29	Chaudière 18L, Brosse et manche - Caserne	57,47 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592928	2025-12-02	Sangle et Vis pour Caserne	27,00 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592929	2025-12-05	1 Gallon SICO - Centre récréatif	43,68 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592930	2025-12-05	Doublure plateau peinture et ens. Rouleau - C. Rec	20,65 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592931	2025-12-08	Sac aspirateur, déglaçant - Garage 201	31,26 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592932	2025-12-15	Rallonge ext. Pr toilette chauff. Parc des Érables	71,84 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592933	2025-12-17	Chiffres pr réparation Bte aux Lettres - Déneigement	7,77 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592934	2025-12-20	Ensemble soudure propane - Garage	70,69 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202592935	2025-12-22	Appr. oxy antir,peint. Brill peinturer-Frame VEH #34	98,81 \$
966	D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	202593064	2025-11-26	Credit et achat manchon , crochet thermometre	50,63 \$
2896	DHC Avocats	202592936	2025-11-30	SER. Jur.Opinion Puits eau potable - REF 7457-2	677,32 \$
2896	DHC Avocats	202592937	2025-11-30	Clément, Jeannine et Drapeau, Louis ref 7457-3	718,59 \$
2790	DISCAIR PRODUCTIONS	202592938	2025-12-02	Webdiffusion séance extra. du conseil 1 déc. 2025	1 092,26 \$
2790	DISCAIR PRODUCTIONS	202592939	2025-12-18	Webdiffusion séance extra. du conseil 17 déc. 2025	1 092,26 \$
2730	DR CONSEILS sec	202592940	2025-10-15	Cotisation annuelle fonds de défense 2026- 1er vers.	422,25 \$



N° de résolution
ou annotation

2730	DR CONSEILS sec	202592941	2025-10-15	Frais annuel de gestion - 2026-1er vers.	1 113,21 \$
1368	DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS	202592333	2025-09-16	Services Juridique - Dossier #56864	3 469,43 \$
1368	DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS	202592336	2025-10-09	Services Juridique - Dossier #56864	1 287,72 \$
1368	DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS	202592606	2025-11-11	Services Juridique - Dossier #56864	1 218,74 \$
1368	DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS	202592943	2025-12-09	Services Juridique - Dossier #123625	606,50 \$
1368	DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS	202592944	2025-12-09	Services Juridique - Dossier #69019	287,44 \$
2559	ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	202592945	2025-11-24	213,40 L - Propane Garage 201	231,45 \$
2559	ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	202592946	2025-11-24	125,60 L - Propane Garage 201	141,40 \$
2559	ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	202592947	2025-12-08	305,10 L - Propane Garage 201	325,50 \$
2559	ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	202592948	2025-12-08	172,30 L - Propane Garage 201	189,29 \$
2559	ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	202592949	2025-12-19	127,70 L - Propane Garage 201	143,55 \$
2559	ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	202592950	2025-12-19	220,10 L - Propane Garage 201	238,32 \$
2230	ENSEIGNES DUMAS	202593065	2025-12-01	Plaques RH, Maire, Salle bain dames, porte arrière...	425,40 \$
2732	ENVIRONOR CANADA INC.	202592951	2025-11-21	Séquestrant réservoir Dumas - 8 X 20L	3 379,35 \$
1020	ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	202592955	2025-11-21	VEH #21 - Aluminium #1/4	77,61 \$
1020	ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	202592956	2025-11-25	VEH #39 - Garde protection pour épandeur - Bte à sel	86,23 \$
1020	ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	202592957	2025-12-15	VEH #39 - 3 Manilles/2' de 1/2, 1 de 5/8 (shackle)	39,16 \$
1020	ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	202592958	2025-12-15	VEH #39 - 4 Manilles 3/8 (shackle)	26,40 \$
1020	ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	202592959	2025-12-22	VEH #30 - tuteur métal pr Blade Massey	117,27 \$
1020	ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	202592960	2025-12-29	VEH #33 - Boyau hydraulique + pièces	235,55 \$
1384	ÉQUIPEMENTS COLPRON INC. (LES)	202592952	2025-12-16	VEH #30 - Cable alimentation, Marche	423,56 \$
1384	ÉQUIPEMENTS COLPRON INC. (LES)	202592953	2025-12-19	VEH #30 - Vérif. Syst. Éclairage - Refaire connecteur	768,55 \$
1384	ÉQUIPEMENTS COLPRON INC. (LES)	202592954	2025-12-29	VEH #30 - Appel de serv. Programmation + Brake cleaner	367,75 \$
3087	ÉQUIPEMENTS PRO- FIT INC.	202592961	2025-12-15	VEH #39 - Rép. Et installation aile sur camion	862,31 \$
3000	ÉQUIPEMENTS QUINTON INC.	202592962	2025-12-05	Loc. bureau chantier -Déc./Jan. (salle à manger - 201)	661,11 \$
2523	EUROFINS ENVIRONEX	202592963	2025-11-28	Analyse eau affluent et effluent	416,21 \$
2523	EUROFINS ENVIRONEX	202592964	2025-11-28	Analyse eau 87 Roy et 5 Gale	588,67 \$
2523	EUROFINS ENVIRONEX	202592965	2025-11-28	Analyse eau brute - Puits	438,06 \$
2523	EUROFINS ENVIRONEX	202592966	2025-12-30	Analyse eau affluent et effluent	272,49 \$
2523	EUROFINS ENVIRONEX	202592967	2025-12-30	Analyse eau 87 Roy et 5 Gale	458,18 \$
2523	EUROFINS ENVIRONEX	202592968	2025-12-30	Analyses eau Puits & Poursuite Dumas 6 & 8	1 837,30 \$
2994	FERMES B & E	202592972	2025-11-27	Peser camion dépôt à neige - Wellington X 4 Oct/Nov 25	91,98 \$
2723	FINNIE, LIANNE	202592998	2025-11-21	Photos membres du Conseil	228,80 \$
1848	FONDS D'INFORMATION TERRITOIRE	202592969	2025-12-01	12 Avis de mutation	72,00 \$
1100	FQM	202592970	2025-12-18	Formation des ÉLUS - 16 personnes - 13 déc. 2025	2 144,14 \$
1100	FQM	202592971	2025-12-19	Formation des ÉLUS - 14 personnes - 6 déc. 2025	3 554,89 \$
2231	G.P. AG DISTRIBUTION	202592978	2025-12-03	VEH #21 - Entretien + main d'œuvre	1 343,29 \$
2231	G.P. AG DISTRIBUTION	202592979	2025-12-22	VEH #30 - TOP Link	67,96 \$
2770	GARAGE C.P. & FILS INC.	202592973	2025-11-26	VEH #33 - Changer lumière LED, poser 3 joints	755,86 \$
2770	GARAGE C.P. & FILS INC.	202592974	2025-11-26	VEH #34 - Poser plug 120, gros joint	93,03 \$
2901	Gestion Écono Plus Inc.	202592975	2025-12-01	Frais repérage GPS - Décembre 2025	303,07 \$
2860	Gleaner, The	202592976	2025-11-19	Publication bulletin Municipal - Nov. 2025	2 414,48 \$
2860	Gleaner, The	202592977	2025-12-17	Publication bulletin Municipal - Déc. 2025	2 414,48 \$
2811	GODBOUT, SYLVIE- ANNE, Me	202593068	2025-12-31	Honoraires Cour Municipale 2025	5 454,13 \$
2930	Gravité Média Web	202592980	2025-12-10	Avis public - Serv. Proff. comptables spécialisés audit	484,04 \$
2491	GROUPE SGM INC.	202592981	2025-11-29	Entretien éclairage de rues - 15 lumières	2 918,11 \$
3001	HARNOIS ÉNERGIES INC.	202592982	2025-11-25	1014020 L - Essence éthanol - Génératrice	1 735,94 \$
2833	ICS Inc.	202592983	2025-12-11	Serveur SQL et licences pour SFM - PG Solutions	7 208,93 \$
2833	ICS Inc.	202592984	2025-12-22	Facture annuelle logiciel - Sauvegarde - 2026	2 822,6 \$
2180	IGA ORMSTOWN	202592985	2025-11-28	Breuvages, viennoiseries -Conseil présent. Budget 2026	37,14 \$
2180	IGA ORMSTOWN	202592986	2025-12-02	Café, lait, crème - H.-V.	41,96 \$
2180	IGA ORMSTOWN	202592987	2025-12-10	Breuvages - Pompiers	124,16 \$
2180	IGA ORMSTOWN	202592988	2025-12-22	Café - Hôtel de Ville	59,97 \$



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103SPC

1690	JALEC INC.	202592989	2025-12-01	20 Accès réseau (17 mobiles, 3 portatif) Déc. 2025	343,78 \$
1408	LAC-MATIC INC.	202592993	2025-11-27	Chlore pour DUMAS	1 235,44 \$
2243	Laurentide Environnement Inc.	202592994	2025-11-30	Lavage de BACS	508,58 \$
2243	Laurentide Environnement Inc.	202592995	2025-11-30	Collecte RDD organiques & inorganique- Écocentre	557,28 \$
1369	Les Formulaires Ducharme Inc.	202592997	2025-11-25	Frais AVIS d'inscription Elections 2 nov. 2025	3 708,29 \$
2765	LIBRAIRIE RENAUD- BRAY INC.	202593004	2025-11-11	4 livres - Bibliothèque	130,18 \$
2765	LIBRAIRIE RENAUD- BRAY INC.	202593005	2025-11-12	4 livres - Bibliothèque	122,30 \$
2765	LIBRAIRIE RENAUD- BRAY INC.	202593006	2025-11-14	2 livres - Bibliothèque	27,28 \$
2765	LIBRAIRIE RENAUD- BRAY INC.	202593007	2025-11-27	8 livres - Bibliothèque	225,12 \$
2765	LIBRAIRIE RENAUD- BRAY INC.	202593008	2025-12-09	1 livre - Bibliothèque	33,55 \$
2765	LIBRAIRIE RENAUD- BRAY INC.	202593009	2025-12-09	5 livres - Bibliothèque	205,63 \$
1058	LIBRAIRIES BOYER	202592999	2025-11-17	21 livres - Bibliothèque	377,54 \$
1058	LIBRAIRIES BOYER	202593000	2025-11-19	1 livre - Bibliothèque	35,66 \$
1058	LIBRAIRIES BOYER	202593001	2025-11-26	2 livres et 4 casse-tête - Bibliothèque	205,06 \$
1058	LIBRAIRIES BOYER	202593002	2025-12-18	22 livres - Bibliothèque	448,96 \$
1058	LIBRAIRIES BOYER	202593003	2025-12-18	5 livres - Bibliothèque	155,98 \$
975	M.R.C. HAUT SAINT LAURENT	202593067	2025-12-30	Entretien cours d'eau Williams	2 536,95 \$
2552	MCCLINTOCK, LES ENTREPRISES	202592996	2025-12-18	Déneigement - 11, 12 et 16 déc. 2025	9 629,16 \$
1235	MULTI GRAPH ORMSTOWN SENC	202600006	2026-01-05	Impression livres - Formation des Élus - 6 & 13 déc. 25	1 667,14 \$
2248	NESS, D.R.	202592942	2025-11-10	Puit St-Paul - Matériaux de couverture pr Cabanon	2 338,38 \$
2810	NOËL & FILS	202593010	2025-12-19	4 pelles caterpillar, 1 modilis. pelle - Pompiers	1 063,52 \$
2720	NORDIKEAU	202593011	2025-11-20	Calcul débit des pompes - Poste pompage 2025	1 844,20 \$
2053	O-MAX INC	202593012	2025-11-20	Papier mouchoirs & Gants Hiver cuir - Voirie	592,88 \$
2053	O-MAX INC	202593013	2025-11-20	12 Gants Hiver coupure A2 - Voirie	104,87 \$
3070	ORFLOW Géosciences inc.	202593014	2025-10-31	Recherche eau potable - Rés. #25-09-266	3 000,85 \$
3070	ORFLOW Géosciences inc.	202593015	2025-10-31	Études vulnérabilité - Puits Jamestown 1,4,5 et St-Paul	4 167,84 \$
3070	ORFLOW Géosciences inc.	202593016	2025-11-30	Études vuln-Puits Jamestown 1,4,5 et St- Paul+loc voit	10 126,93 \$
2086	OXYGÈNE RÉGIONAL INC.	202593017	2025-12-19	2 bte. Piles 9V, 24 piles alcaline AA	99,00 \$
3143	PG SOLUTIONS	202593070	2025-12-15	Nouveau logiciel SFM - Rés. #25-10-287	21 103,11 \$
976	PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	202593018	2025-11-20	Brosses pr nettoyer petits tuyaux à Dumas	46,08 \$
976	PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	202593019	2025-11-25	VEH #39 - Rétroviseur cabine avant	51,32 \$
976	PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	202593020	2025-11-26	VEH #39 - Support pr miroir	386,14 \$
976	PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	202593021	2025-12-12	Additif diesel - Voirie	11,72 \$
976	PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	202593022	2025-12-17	VEH #30 - Huile pour souffleur	215,52 \$
976	PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	202593023	2025-12-17	Nettoyants pour vitres - Garage Voirie	25,25 \$
976	PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	202593024	2025-12-17	CRÉDIT - VEH #39 - Rétroviseur	(51,32 \$)
976	PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	202593025	2025-12-17	VEH #39 - Rétroviseur	157,70 \$
976	PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	202593026	2025-12-19	CRÉDIT - VEH #39 - Rétroviseur et Support	(528,95 \$)
3141	PLANCHER DESIGN EXPERT INC.	202593027	2025-11-13	Planchers Sous-Sol H.-V.	14 703,37 \$
2109	PUROLATOR INC.	202593028	2025-11-22	Frais poste - Régulateur de niveau - Poste Linda	7,85 \$
1849	QUADIENT CANADA LTÉE	202593029	2025-12-07	Contrat maintenance timbreuse 2026	638,08 \$
2532	QUINCAILLERIE MACHABÉE	202593030	2025-12-13	Pompe Versa-jet pr laimerter sources de chlore à Dumas	574,86 \$
981	RATTE, MAGASIN F.	202593031	2025-11-19	Pinces, papier 8.5 X 11 - H.-V.	44,88 \$
981	RATTE, MAGASIN F.	202593032	2025-11-26	Souris s.Fil pour Conseiller	29,17 \$
3004	REFUGE CHABY ET CHIENS	202592829	2025-12-25	Contrôle animalier - Déc. 2025	550,00 \$
3142	REMORQUAGE BRUNETTE	202593062	2025-11-04	Transport - Skyjack - Loutec - lumière C. Rec	379,42 \$
3142	REMORQUAGE BRUNETTE	202593063	2025-12-11	VEH #33 - Remorquage - Déneigement	3 679,20 \$
2947	ROBERT DAOUST ET FILS INC.	202593033	2025-10-01	5 collectes recyclage - Octobre 2025	14 792,45 \$
2947	ROBERT DAOUST ET FILS INC.	202593034	2025-10-31	126,64 TM - Ordures Octobre 2025	40 814,35 \$
2947	ROBERT DAOUST ET FILS INC.	202593035	2025-11-01	4 collectes recyclage - Novembre 2025	11 833,96 \$
2947	ROBERT DAOUST ET FILS INC.	202593036	2025-12-01	117,70 TM ordures - Novembre 2025	37 933,11 \$
2947	ROBERT DAOUST ET FILS INC.	202593066	2025-12-02	2 collectes de feuilles - 120 oct. et 17 nov. 2025	3 909,15 \$



N° de résolution
ou annotation

965	SÉCURITÉ & SERRURIER CLÉMENT	202593037	2025-12-16	Inst. 4 barres panique, gache - H.-V.	1 391,20 \$
965	SÉCURITÉ & SERRURIER CLÉMENT	202593038	2025-12-17	Clé Abloy bureau du Maire	28,74 \$
965	SÉCURITÉ & SERRURIER CLÉMENT	202593039	2025-12-19	Appel de srvc - Rép. poignée porte cuisine C. Rec	206,96 \$
965	SÉCURITÉ & SERRURIER CLÉMENT	202593044	2025-12-18	3 clés Medeco pr piste cyclable MRC	94,86 \$
3031	Sécurité L. Demers & Fils Inc.	202593040	2025-12-08	2 unité combo sortie d'urgence - Garage Mun.	272,49 \$
2806	SEMS	202593041	2025-12-10	20 blocs de brass pr poste Hôpital	3 186,93 \$
3080	SERVICE INFORMATIQUE D.L. INC	202593042	2025-12-10	Système téléphonique en panne - Hôtel de Ville	91,98 \$
3080	SERVICE INFORMATIQUE D.L. INC	202593043	2025-12-15	Accès Internet Fibre - Déc. 2025 - HDV	1 014,08 \$
2538	SERVICES DE REBUTS SOULANGES INC.	202593045	2025-11-26	Nettoyage Dépôt à neige - Wellington	21 519,11 \$
2538	SERVICES DE REBUTS SOULANGES INC.	202593046	2025-12-04	Nettoyage Dépôt à neige - Wellington	12 660,55 \$
1039	SERVICOFAX	202593047	2025-11-24	12534 copies couleurs, 4298 copies noir/blanc	1 096,07 \$
1039	SERVICOFAX	202593048	2025-12-23	3920 copies couleurs, 3798 copies noir/blanc	369,60 \$
1008	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	202593049	2025-12-13	Guide du Citoyen 2025-2027	349,87 \$
1008	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	202593050	2025-12-20	Calendrier 2026	396,37 \$
2154	STAPLES CANADA ULC	202593051	2025-11-19	Sous-Main, papiers, souris, stylo - H.-V.	257,26 \$
2154	STAPLES CANADA ULC	202593052	2025-12-09	Bloc lignés, stylo, chemises lettre et légal - H.- V.	197,74 \$
3043	TD CANADA TRUST	202592700	2025-11-25	REER TD PP23	403,85 \$
3043	TD CANADA TRUST	202592826	2025-12-16	REER TD PP24	403,85 \$
3043	TD CANADA TRUST	202592827	2025-12-23	TD REER PP25	403,85 \$
2799	TEC (TRANSPORT EXPERT-CONSEILS INC.	202593058	2025-11-25	100 carnets d'heure détaillés - Voirie	688,07 \$
2009	TECH-MIX, Division BauVal Inc.	202593053	2025-12-16	12,19 TM - Asphalte cood patch nid poule	2 186,41 \$
2391	TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	202593054	2025-11-04	Remplacer panneau disjoncteur - Jeux d'eau	190,18 \$
2391	TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	202593055	2025-12-02	Remplacer prise pr camion stationner au 9 St-Paul	267,89 \$
2391	TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	202593056	2025-12-10	Réparer thermostat puit #1	429,71 \$
2391	TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	202593071	2025-12-10	Fabrication panneau contrôle - Poste Linda	49 280,86 \$
2787	TELMATIK	202593059	2025-12-01	Appels d'urgence - Déc. 2025	103,87 \$
2837	TERAPRO CONSTRUCTION	202593057	2025-12-09	VEH #35 - Inst. Nouveau filtre et barrure fenêtre	810,58 \$
2954	UCMU MONTERÉGIE	202593060	2025-11-27	Carte d'appel - nourriture pour incendie du 19 nov. 202	467,50 \$
2423	XYLEM CANADA	202593061	2025-11-19	Régulateur de niveau - Poste Linda	1 142,56 \$
				Paiements à effectuer	420 501,62 \$
				Salaires à autoriser au 20 décembre 2025	182 166,41 \$
Paiements émis durant le mois					
1015	MINISTRE DU REVENU	202591376 (C)	2025-11-21	Deb. DAS ÉLECTORAL PROV	5 272,15 \$
2971	OUELLET SAMANTHA	202591302 (C)	2025-11-21	Entretien ménager du 3 nov au 16 nov	1 701,63 \$
3105	MCKENNA MIKE	202591303 (C)	2025-11-25	formation - opérateurs pompes à incendie -	4 055,16 \$
1007	HYDRO-QUEBEC	202591304 (C)	2025-11-25	299 088 112 196 (2025-11-14)	6 362,81 \$
2071	VISA DESJARDINS	202591402 (C)	2025-11-25	SEO, Repas pers. Électoral BVA, Adobe Communications	479,97 \$
2916	DIVERS - EMPLOYÉ	202591305 (C)	2025-11-25	A. Robidoux - Remb. Chandails - Voirie	197,63 \$
2071	VISA DESJARDINS	202591403 (C)	2025-11-25	Factures Retraite Bob. - Voirie	128,02 \$
1015	MINISTRE DU REVENU	202591370 (C)	2025-11-26	Remise DAS PROVINCIAL PP23	19 886,17 \$
1016	RECEVEUR GENERAL	202591378 (C)	2025-11-26	DÉB - DAS REG PP22 & PP23	15 331,09 \$
1813	RECEVEUR GÉNÉRAL	202591377 (C)	2025-11-26	DÉB - DAS OCC PP22 & 23	3 350,51 \$
1012	CAISSE DESJARDINS	202591369 (C)	2025-11-27	REER DESJARDINS REMISE DE	3 299,5\$
2818	COMPLEXE MEDICAL ORMSTOWN	202591379 (I)	2025-12-03	Loyer bibliothèque - Décembre 2025	9 922,60
2926	GESTION MSDM INC.	202591380 (I)	2025-12-03	Loyer garage 201 - Déc. 2025	2 667,42 \$
1007	HYDRO-QUEBEC	202591371 (I)	2025-12-03	299 000 772 325 (2025-11-21)	7 611,21 \$
2916	DIVERS - EMPLOYÉ	202591372 (I)	2025-12-03	Remb. I. Tanguay - 16 classeurs Lac à	264,66 \$



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103SPC

2916	DIVERS - EMPLOYÉ	202591375 (I)	2025-12-03	Remb. Pascal - Rep. Crevaisson #42 -	80,43 \$
2971	OUELLET SAMANTHA	202591373 (I)	2025-12-03	Entretien ménager du 17 au 30 nov 2025 +	2 023,56 \$
964	C. S. BRUNETTE INC.	202591395 (I)	2025-12-10	16,1 L - Essence VEH #16	1 128,86 \$
1286	WOLTERS KLUWER QUÉBEC LTÉE	202591396 (I)	2025-12-10	Le Manuel de l'Élu Municipal - 9e édition	285,60 \$
2780	SAVARIA	202591397 (I)	2025-12-10	Retenue 10% - Plateforme (monte personne)	3 124,00 \$
3004	REFUGE CHABY ET CHIENS	202591398 (I)	2025-12-10	Contrôle animalier - Nov. 2025 + Crémation	837,43 \$
3107	MÉGA FUN MONTRÉAL INC	202591400 (I)	2025-12-10	Location matériel audio-visuel-Grande	1 149,75 \$
3109	TAVERNE DE LA FERME	202591394 (I)	2025-12-10	Dîner de Noël - Fond Social	2 065,12 \$
961	BELL Canada	202591390 (I)	2025-12-10	Internet Bibliothèque du 23 nov au 22 déc	174,71 \$
1007	HYDRO-QUEBEC	202591391 (I)	2025-12-10	299 000 771 954 (2025-12-01)	5 675,30 \$
1184	BELL MOBILITE	202591392 (I)	2025-12-10	Ligne cellulaire traitement aqueduc et DG	272,21 \$
2933	Cogeco	202591393 (I)	2025-12-10	Téléphonie alarme - Garage 138A - Déc.	36,74 \$
1989	CHABOT, CAROLE	202591408 (I)	2025-12-15	Reconnaissance - 20 ans de service	200,00 \$
2111	LABORATOIRE GS INC.	202591407 (I)	2025-12-15	Contrôle qualit. granulats, bétonnage +	1 960,32 \$
3110	LECLERC STÉPHANE	202591409 (I)	2025-12-15	Bon rétablissement	50,00 \$
1015	MINISTRE DU REVENU	202591430 (I)	2025-12-16	Paiement DAS PP24	19 614,22 \$
2048	GESTAR INC.	202591413 (I)	2025-12-17	Soutien annuel logiciel documentik - 2026	591,59 \$
1012	CAISSE DESJARDINS	202591431 (I)	2025-12-17	Paiement REER DESJARDINS PP24	3 449,88 \$
2071	VISA DESJARDINS	202591426 (I)	2025-12-17	Sys. Alimentation Poste Linda, Huile hydr. VEH #39, Housse prot.	1 269,14 \$
2071	VISA DESJARDINS	202591427 (I)	2025-12-17	Repas personnel électoral BVO, Formation ingén, Adobe	807,14 \$
2971	OUELLET SAMANTHA	202591414 (I)	2025-12-17	Entretien ménager du 1 au 14 déc. 2025 +	1 701,63 \$
3137	PILON LUC	202591415 (I)	2025-12-17	Remb. Frais essence - VEH #39 - 6 roues	99,93 \$
3138	ROUDAVINA ANTONINA	202591416 (I)	2025-12-17	Remb. Facture Costco - Formation des Élus	113,36 \$
1212	CLUB LIONS ORMSTOWN	202591417 (I)	2025-12-18	Don - Guignolé temps des Fêtes 2025	1 500,00 \$
3056	Construction Émery Paquette INC.	202591418 (I)	2025-12-18	Travaux HDV - Décompte #5 réso 25-02- 064	225 767,00 \$
2964	ST-JAMES ANGLICAN CHURCH	202591425 (I)	2025-12-22	Location Église St-James - Concert Durham	200,00 \$
2978	PAQUET, LYNE	202591420 (I)	2025-12-22	Cours Cardio Centre réc. - 18 sept au 18	1 105,00 \$
3106	MANOIR D'YOUVILLE	202591421 (I)	2025-12-22	Réunion - Lac à l'épaule	1 326,86 \$
3139	TRAITEUR PELCHAT INC.	202591422 (I)	2025-12-22	Boîtes à lunch - Formation des Élus - 6 déc.	1 846,50 \$
3140	RANCOURT LEGAULT JONCAS	202591423 (I)	2025-12-22	Transation et Quittance No 760-17-006360-	7 500,00 \$
2071	VISA DESJARDINS	202591438	2025-12-23	Gyrophare VEH #34, Pièces pr dépôt à neige, Miroirs VEH #39	5 891,63 \$
1007	HYDRO-QUEBEC	202591428 (I)	2025-12-23	299 048 627 507 (2025-12-10)	6 736,29 \$
1015	MINISTRE DU REVENU	202591436 (I)	2025-12-23	DAS PRO PP25	29 593,70 \$
1016	RECEVEUR GENERAL	202591435 (I)	2025-12-23	DAS FED REG PP24 & PP25	18 806,28 \$
1813	RECEVEUR GÉNÉRAL	202591432 (I)	2025-12-23	DAS OCC PP24 & PPP25	2 415,87 \$
2971	OUELLET SAMANTHA	202591429 (I)	2025-12-23	Entretien ménager du 15 déc. au 28 déc.	1 701,63 \$
1012	CAISSE DESJARDINS	202591437 (I)	2025-12-24	Paiement REER DESJARDINS PP25	3 095,41 \$
				Total	434 727,70 \$
Marge de crédit projet Rang des Botreaux RÉSO #25-10-294					
1018	ALI EXCAVATION INC.	202591410 (I)	2025-12-17	Réfection Rang des Botreaux - Décompte	386 621,55 \$